



ZA Les Coudrettes 61100 **FLERS**  
02.33.14.39.18 - Agrément E1506100040  
\*\*\*\*\*

22 Rue Saint Martin 14110 **CONDE EN NORMANDIE**  
02.31.69.31.61 - Agrément E0201409980  
\*\*\*\*\*

32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 **FLERS** -  
02.33.96.46.30 - Agrément E0306102170



ASSOCIATION Groupe Elit

## Programme de formation à la catégorie BE du permis de conduire

### 1) Préambule

La catégorie BE du permis de conduire permet de :

Conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5 tonnes de PTAC, auquel est attelée une remorque de moins de 3,5 tonnes, et dont le poids total de l'ensemble véhicule tracteur et remorque est inférieur à 7 tonnes de PTAC.

### 2) L'organisme de formation

Gérant : BIGOT DAVID

Responsable des relations avec les élèves : BIGOT DAVID

#### Etablissements de formation :

ZA Les Coudrettes - 298 Rue René Prieur - 61100 **FLERS**  
Tél : 02.33.14.39.18 - Fax : 02.33.66.62.67  
Agrément Préfectoral E 15 061 0004 0

32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny -61100 **FLERS**  
Tél : 02.33.96.46.30  
Agrément Préfectoral E 03 061 0217 0

22 Rue Saint Martin -14110 **CONDE SUR NOIREAU**  
Tél : 02.31.69.31.61  
Agrément Préfectoral E 02 014 0998 0

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25140062614 auprès du Préfet de  
Région Normandie **CODE APE 8553Z**

[accueil@bigotformation.fr](mailto:accueil@bigotformation.fr)

site internet : <http://www.bigot-formation.fr>



ZA Les Coudrettes 61100 **FLERS**  
02.33.14.39.18 - Agrément E1506100040  
\*\*\*\*\*

22 Rue Saint Martin 14110 **CONDE EN NORMANDIE**  
02.31.69.31.61 - Agrément E0201409980  
\*\*\*\*\*

32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 **FLERS** -  
02.33.96.46.30 - Agrément E0306102170



ASSOCIATION Groupe Elit

### 3) Les pré-requis

- avoir minimum 18 ans et être titulaire de la catégorie B du permis de conduire.

### 4) Le public visé

Toute personne titulaire de la catégorie B du permis de conduire. Pas de durée minimum

### 5) La durée de la formation

- 21 heures

### 6) Le programme de la formation de 21 heures

Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- dispositions légales en matière de circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- équipements de sécurité des véhicules
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

ZA Les Coudrettes - 298 Rue René Prieur - 61100 **FLERS**  
Tél : 02.33.14.39.18 - Fax : 02.33.66.62.67  
Agrément Préfectoral E 15 061 0004 0

32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny -61100 **FLERS**  
Tél : 02.33.96.46.30  
Agrément Préfectoral E 03 061 0217 0

22 Rue Saint Martin -14110 **CONDE SUR NOIREAU**  
Tél : 02.31.69.31.61  
Agrément Préfectoral E 02 014 0998 0

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25140062614 auprès du Préfet de  
Région Normandie **CODE APE 8553Z**

[accueil@bigotformation.fr](mailto:accueil@bigotformation.fr)

site internet : <http://www.bigot-formation.fr>



ZA Les Coudrettes 61100 **FLERS**  
02.33.14.39.18 - Agrément E1506100040  
\*\*\*\*\*

22 Rue Saint Martin 14110 **CONDE EN NORMANDIE**  
02.31.69.31.61 - Agrément E0201409980  
\*\*\*\*\*

32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 **FLERS** -  
02.33.96.46.30 - Agrément E0306102170



ASSOCIATION Groupe Elit

## Une formation pratique :

### ▪ Formation hors circulation

#### A) Vérifications courantes de sécurité

L'objectif des vérifications courantes de sécurité est de s'assurer que le candidat est apte à procéder aux contrôles et vérifications de son véhicule (ou ensemble de véhicules) avant le départ en circulation.

#### B) Un attelage dételage

#### C) Formation théorique

Posséder les connaissances théoriques liées à la sécurité et est capable d'adapter sa conduite à des situations complexes.

#### D) Un exercice de maniabilité.

L'exercice consiste en une marche arrière sinueuse en faisant passer le véhicule entre des obstacles ou en les contournant, au terme de laquelle le candidat doit effectuer, selon le tirage au sort et la catégorie concernée, un arrêt de précision (axe de l'essieu arrière de la remorque sur la zone blanche matérialisée), ou un stationnement dans une zone matérialisée.

### ▪ Formation en circulation

La formation se déroule sur des itinéraires variés.

Le candidat doit notamment :

- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule

ZA Les Coudrettes - 298 Rue René Prieur - 61100 **FLERS**  
Tél : 02.33.14.39.18 - Fax : 02.33.66.62.67  
Agrément Préfectoral E 15 061 0004 0

22 Rue Saint Martin -14110 **CONDE SUR NOIREAU**  
Tél : 02.31.69.31.61  
Agrément Préfectoral E 02 014 0998 0

32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny -61100 **FLERS**  
Tél : 02.33.96.46.30  
Agrément Préfectoral E 03 061 0217 0

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25140062614 auprès du Préfet de  
Région Normandie **CODE APE 8553Z**

[accueil@bigotformation.fr](mailto:accueil@bigotformation.fr)

site internet : <http://www.bigot-formation.fr>